

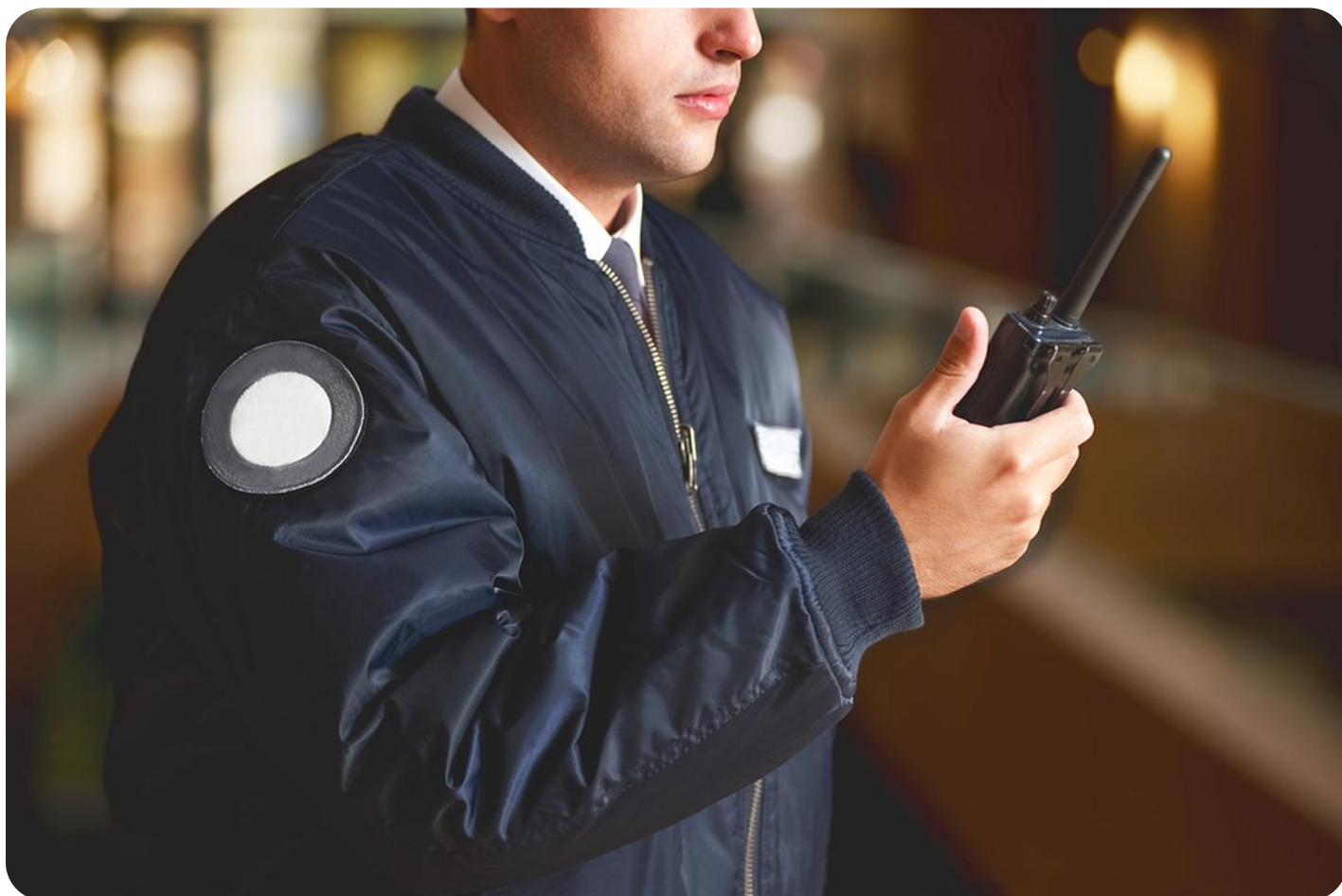
Choisir le bon talkie-walkie

+ infos au

0 801 23 05 05
numéro vert

Bien choisir le canal de votre Talkie Walkie

Le talkie walkie est un émetteur récepteur qui utilise les ondes radios pour permettre à deux personnes (ou plus) de communiquer à distance. Il est utilisable en half-duplex : les utilisateurs ne peuvent pas parler en même temps (contrairement au téléphone, par exemple). Toutefois, si vous avez déjà utilisé un appareil de ce genre, vous avez pu vous rendre compte que, parfois, des **interférences** gênent les échanges. Ou, pire, des personnes qui n'ont rien à faire dans la conversation s'en mêlent. Si vous savez comment fonctionne un Talkie Walkie, cette situation désagréable résulte du choix du canal de votre appareil. Il est donc **primordial de bien le sélectionner** pour une communication optimum.



Quels sont les éléments à prendre en compte pour le réglage d'un canal de talkie walkie ?

La fréquence

Pour bien choisir votre canal de talkie walkie, il est important de comprendre le fonctionnement de ce mode de communication. Tous les talkies walkies sont soit privée ou publique. Une fréquence se compose de différents

Choisir le bon talkie-walkie
 + infos au **0 801 23 05 05**
 numéro vert

Les canaux

Pour permettre l'échange avec l'autre (ou les autres) personne(s), les différents talkies walkies doivent être également réglés sur le même canal. Pour capter vos interlocuteurs, il vous faudra sélectionner la même fréquence (publique ou privée) et le **canal exact** correspondant. Si vous vous réglez sur la bonne fréquence mais sans sélectionner le canal approprié, vous aurez accès à toutes les communications de la fréquence - donc la vôtre, mais aussi toutes celles des autres personnes branchées sur cette fréquence.

Le CTCSS (Continuous Tone Coded Squelch System)

Il s'agit d'un système de codage qui permet **d'améliorer la qualité** de son lors des échanges. Pour cela, ce codage limite les interférences. C'est une option, disponible désormais sur la plupart des appareils. En étant réglé sur le même canal et le même CTCSS, vous êtes certain d'entendre votre interlocuteur.



La puissance de votre talkie walkie

Selon le canal que vous souhaitez utiliser, il y a une puissance maximale à respecter. Ainsi, pour un talkie walkie dédié à la PMR446, une puissance de 500 milliwatts maximum est autorisée.

Quel canal pour talkie walkie ?

Les fréquences PMR (Personnal Mobile Radio)

Ce sont les fréquences libres d'utilisation, qu'on appelle aussi sans licence. Il s'agit de la fréquence pmr446, qu'on trouve sur la bande de 446 MHz. Pour cela, il vous faudra effectuer le réglage sur cette fréquence de talkie walkie. La **fréquence PMR446** se compose notamment de 8 canaux, utilisables par tout le monde. 8 autres canaux supplémentaires, numérotés de 9 à 16, sont disponibles sur certains modèles de talkies walkies. Vous trouverez sur le site PMR 446 le récapitulatif de ces canaux ainsi que leurs numéros.

Les fréquences radio UHF (Ultra High Frequency) et VHF (Very High Frequency)

Ces fréquences pmr uhf vhf correspondent à un canal pour talkie walkie exclusif. Une fois votre achat de talkie walkie effectué, une fréquence particulière vous sera attribuée. Vos échanges seront ainsi à l'abri des oreilles indiscreètes arrivées sur votre canal de talkie walkie. Cette démarche est encadrée après de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) en France. Vous aurez alors un abonnement mensuel ou annuel.

Choisir le bon talkie-walkie

+ infos au

0 801 23 05 05
numéro vert

Pourquoi choisir la fréquence UHF ?

La fréquence UHF est comprise entre 400 et 512 MHz. Elle est idéale si vous voulez échanger dans un **environnement dense** (béton, centre-ville, etc.). En effet, ses ondes traversent tout ce qu'elles rencontrent. C'est également cette fréquence qui est utilisée si vous choisissez un appareil DMR.

Pourquoi privilégier la fréquence VHF ?

La fréquence VHF est comprise entre 136 et 174 MHz. Ses ondes permettent de couvrir une distance longue avec une faible puissance. Vous pouvez privilégier un canal de talkie walkie VHF si vous devez échanger avec un collaborateur à une **grande distance, sans obstacle majeur**.

Si vous avez opté pour un talkie walkie avec licence, vous n'aurez donc pas à choisir votre canal talkie walkie. Celui-ci vous sera attribué dès lors que vous aurez fait les démarches nécessaires auprès de l'agence agréée. La redevance sera ensuite facturée par le Trésor Public.



Comment bien choisir votre talkie walkie ?

Le choix de votre appareil va conditionner son usage, ainsi qu

Choisir le bon talkie-walkie

+ infos au

0 801 23 05 05
numéro vert

Les différents types de talkie walkie

Il existe deux types de Talkie walkie : les **analogiques**, les **numériques**. Il faut savoir que la marque Motorola est particulièrement réputée dans ce domaine.

Les talkies walkies analogiques peuvent être utilisés sur la **PMR 446**, le **UHF** et le **VHF**. Leur portée est un peu moins élevée que les numériques. La qualité du son peut être altérée selon les conditions lors de l'échange. Selon la fréquence que vous souhaitez utiliser (avec ou sans licence), assurez-vous que le modèle choisit la prend bien en charge.

Les appareils numériques sont également appelés **DMR** (Digital Mobile Radio). Ce sont des talkies walkies de haute qualité : son de qualité, radiomessagerie, géolocalisation, cryptage des conversations, etc. Ils sont reliés à la bande **UHF entre 430 et 440 MHz**. Ces canaux leur sont entièrement dédiés. Ils sont destinés aux professionnels, avec un usage sur une fréquence avec licence. Etant donné le fait qu'ils ont certains **canaux spécifiques**, la plupart ne sont pas compatibles avec les talkies walkies analogiques. Toutefois, certains constructeurs ont créé des **hybrides** afin de pouvoir utiliser les nouveaux talkies walkies numériques avec un parc de talkies walkies analogiques déjà existants.

Les critères pour choisir votre talkie walkie

Pour bien choisir votre appareil, il vous faudra prendre plusieurs critères en compte. Et de son choix, découlera le choix de votre canal de talkie walkie.

L'autonomie de l'appareil

Les talkies walkies destinés à un usage personnel ont généralement une batterie qui leur permet de fonctionner une **douzaine d'heures**. Ceux qui sont destinés aux professionnels peuvent tenir jusqu'à une **vingtaine** d'heures.

La distance couverte par le talkie walkie

Selon que vous souhaitez en faire un usage ponctuel chez vous ou qu'il est destiné à maintenir la communication entre les membres d'une équipe, la **portée** de l'appareil est déterminante. Il est donc important d'y veiller. Profitez-en pour vérifier l'option CTCSS.

Il est aussi possible d'agrandir le périmètre des talkies walkies grâce à la mise en place de relais. Ce type d'utilisation est généralement destinés aux talkies walkies professionnels.

La robustesse de votre équipement

Pour sélectionner le talkie walkie approprié à votre besoin, prenez également en compte les **conditions** dans lesquelles vous allez l'utiliser. S'il s'agit d'un usage professionnel, n'avez pas à vous en inquiéter. Toutefois, si vous comptez l'utiliser dans un environnement poussiéreux et humide, il doit pouvoir y résister. Vérifiez alors la certification IP. Ce sont alors plutôt des appareils professionnels, fonctionnant sur fréquences uhf vhf.

Choisir le bon talkie-walkie
+ infos au 0 801 23 05 05
numéro vert

Ainsi, si vous avez opté pour un talkie walkie avec licence ou numérique, un canal vous sera attribué d'office. Si vous avez choisi un talkie walkie sans licence, qui utilisera la fréquence PMR 446, vous n'aurez plus qu'à régler vos appareil sur le même canal public pour en profiter.

Nous vous recommandons ces autres pages :

[Comment régler un Talkie Walkie](#)

[Comment débrider et augmenter la portée d'un Talkie Walkie](#)

[Un Talkie Walkie qui capte la police](#)